

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Agenda-rural-l-offre-educative-doit-etre-prioritaire>



école & société

Agenda rural : l'offre éducative doit être prioritaire

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 7 mai 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a récemment installé une mission chargée de formuler des propositions au gouvernement pour élaborer un agenda rural.

Une lettre de cadrage du Premier ministre, lui demande d'apporter « *une réponse spécifique à destination de ces territoires, en tenant compte de leur diversité* ». Elle s'ajoutera donc aux programmes « *Action coeur diversité* » pour redynamiser les villes moyennes, « *France très haut débit* » et au déploiement des maisons des Services publics. Des propositions novatrices et structurantes sont demandées à cette mission, et des pistes sont déjà envisagées : elles concernent notamment l'accès à la culture, au monde de l'entreprise et des administrations, ainsi qu'aux études supérieures.

Pour le SE-Unsa, la prise en compte des problématiques liées à la ruralité fait partie des sujets qui ne peuvent plus être différés. La lutte contre le sentiment d'abandon qui s'exprime dans les territoires ruraux, rend nécessaire la présence de Services publics de qualité et de proximité. L'attachement à l'École est fort en milieu rural, et se situe au carrefour de problématiques liées à la géographie, la démographie, la pédagogie, la présence d'équipements sportifs et culturels... Pour nous, une réflexion sur l'offre éducative en milieu rural doit être conduite, de manière à proposer à chaque enfant et adolescent les meilleures chances d'accéder à la réussite scolaire, de favoriser leur épanouissement et de construire leur citoyenneté.

Le SE-Unsa a demandé à être auditionné dans le cadre de cette mission, dont les conclusions seront rendues publiques début juin.